

LA JONCHÈRE



BULLETIN COMMUNAL n°39 - Janvier 2022



La vie municipale..... p 3

La vie locale..... p 12

Écoles..... p 17

Infos Vendée Grand Littoral..... p 19

Infos pratiques..... p 22

EDITO



Chers concitoyens,

En ce début d'année nous pensions que l'avenir du pays dépendait des décisions politiques que l'on prend pour faire avancer nos institutions, mais le virus

appelé Covid 19 est venu bousculer notre quotidien. L'année 2021 comme la précédente a marqué l'histoire du monde entier avec des périodes de confinement et leurs répercussions.

Je pense tout d'abord aux personnes ayant été atteintes par ce virus avec des conséquences extrêmes parfois. Je pense à nos anciens qui n'ont pu se retrouver pour le goûter des aînés ou rencontrer leur famille. Je pense aussi aux jeunes empêchés de profiter de la vie, aux entreprises, aux agriculteurs, à ceux qui ont subi le chômage partiel et enfin au personnel de santé.

Il nous faut demeurer vigilants et agir plus que jamais dans le respect des consignes sanitaires.

Les associations n'ont pas été épargnées avec pour conséquences peu ou pas de manifestations : cet été, seule la brocante est venue animer la fête communale.

Malgré tout, avec un an de retard, nous avons inauguré la salle polyvalente début juillet et le 27 juillet le tribunal Administratif de Nantes a rejeté les quatre recours des opposants qui en contestaient le permis de construire. Aujourd'hui, cet équipement apporte satisfaction à la population.

En 2021, après la remise en état des chemins ruraux, des travaux de voirie ont été réalisés : la continuité du trottoir PMR rue du Calvaire et rue de la Tonnelle afin de permettre l'accessibilité de la salle polyvalente jusqu'au cœur de bourg, la création d'un réseau d'eaux pluviales de l'Impasse de l'Ajonc à la rue du Calvaire pour capter les divers lotissements réalisés ou à venir.

Après l'achat de la parcelle « Beishon » suite à la liquidation judiciaire, lancement du lotissement de La Frênaie cette année.

En ce début d'année, les deux logements Vendée Habitat rue de la Casse à Pierre vont être mis à la location, portant à neuf le parc de logements communal avec le studio de la Mairie.

Nous avons procédé à divers travaux de remise en état dont le logement place de l'Église. Je tiens à remercier les agents des services techniques ainsi que les bénévoles qui nous ont aidés.

La fibre à l'abonné arrive comme prévu en 2022 pour le bourg et la partie nord de la commune ; le sud et le village seront desservis en 2023 après travaux d'effacements de réseaux rue du Calvaire prévus en septembre 2022.

Depuis le 15 juillet, Louli Savatier a rejoint Bruno aux services techniques trois jours par semaine, soit 24 heures, auxquelles l'Etat participe à hauteur de 20 heures. Avec leurs collègues des autres services, chaque jour ils participent au bon fonctionnement de la commune. Je les remercie pour leur implication auprès de la population.

Ils ont été nombreux en 2021, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants ; nous sommes heureux de vous compter parmi nous et vous souhaitons un accueil chaleureux auprès des habitants.

Chers Jonchéroises et Jonchérois, en ce début d'année permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux de bonheur à vous et vos proches, vœux accompagnés de ceux de l'équipe municipale. Que 2022 vous apporte la santé, l'espoir d'une fin de crise sanitaire et nous redonne confiance en l'avenir. Prenez soin de vous et de vos proches.

Très belle année 2022 !

Marc Bouillaud



LA VIE MUNICIPALE

Résumé des décisions du Conseil Municipal en 2021

LE SECTEUR SCOLAIRE

- Participation aux transports scolaires 2020-2021 pour les élèves du primaire et du collège : prise en charge par la commune, à hauteur de 50 % du coût du transport scolaire restant à la charge des parents, sur présentation de justificatifs et d'un RIB.
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique d'Angles pour l'année scolaire 2020-2021 : 28 794,93 € concernant 12 élèves de maternelle et 9 élèves de primaire.
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique Gaston Ramon à Moutiers-les-Mauxfaits pour un montant de 2 504 € concernant 4 élèves.
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée d'Angles concernant l'année scolaire 2020-2021 pour un montant de 10 812 € (5 élèves de maternelle et 12 élèves de primaire).
- Participation aux dépenses de fonctionnement du restaurant scolaire d'Angles pour un montant de 25 872,15 € concernant la période de septembre à décembre 2020.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Claudine ROMBAULT à compter du 16 juin 2021 au poste d'Agent Technique pour 11h50 mensuelles sur une durée d'un an.
- Ouverture de poste pour un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) concernant un emploi d'Agent Technique sur une durée de 6 mois pour un temps de travail de 24 heures par semaine à compter du 15 juillet 2021.
- Renouvellement du contrat PEC pour 1 an à compter du 15 janvier 2022.
- Suite à un avancement de grade, création au 15 septembre 2021 d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe pour un temps de travail de 32 heures par semaine et fermeture de l'emploi d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe pour le même temps de travail.
- Adhésion au contrat d'assurances des risques statutaires du personnel proposé par le Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2022.
- Renouvellement de la convention « prestation paie » avec le Centre de gestion pour 4 ans à compter du 1er janvier 2022.

LES SYNDICATS

- Maintenance de l'éclairage public par le SYDEV : la participation 2021 de la commune s'élève à 1 973,89 €.
- Participation au Syndicat Intercommunal de l'Enfance Jeunesse (SIDEJ) au titre de l'année 2021 pour un montant de 20 724,09 €.
- Signature d'une convention avec le SYDEV pour l'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public rue du Calvaire - sur 350 mètres linéaires - moyennant une participation financière de la commune de 48 381 €.
- Signature d'une convention avec le SYDEV pour des travaux de rénovation de l'éclairage rue de la Plaine avec un reste à charge pour la commune de 501 €.

LES TRAVAUX

- Réparation de la Gloire de l'Église pour un montant de 1 575 € HT avec subvention du Département pour un montant de 1 102,50 €.
- Création de trottoirs rues du Calvaire, de la Tonnelle et de l'Église pour un montant de 30 105 € HT avec une participation du Département de 14 081,68 € et une subvention « amendes de police » de 6 021 €. Travaux réalisés par la Société Eiffage.
- Équipement téléphonie et internet de la nouvelle salle communale pour un montant de 764 € HT pour le câblage fibres optiques et de 2 736,41 € HT pour l'adduction sous trottoir.
- Création d'un réseau d'eaux pluviales rue du Calvaire pour un montant de 18 076 € HT. Travaux faits par la société ATPR.

LES MARCHÉS

- Choix de l'entreprise chargée du balayage des rues de la commune à effet du 1er avril 2021 pour une durée de deux ans renouvelable une fois : La Société Atlantic Balayage est retenue pour un montant annuel 2021 de 1 188,00 € HT.
- Choix de l'entreprise chargée du fauchage - débroussaillage de la commune en 2021 pour une durée de un an renouvelable deux fois : La Société Atlantique Ouest Paysage est retenue pour un montant annuel 2021 de 8 269,60 € HT.

LES ACQUISITIONS

- Acquisition d'un terrain en friche, laissé à l'abandon, sis 7 et 9 rue du Calvaire cadastré section ZD n°150 et 151, d'une superficie de 3 824 m² pour un prix de 3 800 € net vendeur suite à une liquidation judiciaire.
- Achat de deux armoires à rideaux pour le secrétariat de la mairie pour un montant de 899,28 € HT.
- Acquisition d'une borne métallique et d'un support vélo pour la nouvelle salle communale pour un montant de 518,32 € HT.
- Achat de 4 abris festifs pour un montant de 1 575 € HT en commande groupée avec la commune de Saint-Cyr.
- Acquisition d'un podium pour un montant HT de 1 820 € auprès de la société Comat et Valco.
- Achat d'un panneau d'affichage extérieur d'un montant de 279,02 € HT auprès de la société Comat et Valco.

LES CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE GRAND LITTORAL

- Convention de transfert à la Communauté de Communes de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, à l'exception du droit de préemption urbain qui reste de la compétence communale.
- Prise de compétence par la Communauté de Communes de l'organisation de la mobilité sur le territoire.
- Prise de compétence par la Communauté de Communes de la « coordination et soutien aux activités sportives éducatives du programme communautaire en milieu scolaire (maternelle et élémentaire) pour l'ensemble des écoles du territoire, comprenant le transport.
- Prise de compétence par la Communauté de Communes de la « voirie cyclable d'intérêt communautaire pour les itinéraires de niveau 1a du Schéma Directeur cyclable ».
- Avenant à la convention relative au fonctionnement des services communs « protection des données » et « urbanisme-instructions des autorisations d'urbanisme » au sein de la Communauté de Communes
- Convention avec la Communauté de Communes de partenariat pluriannuelle pour le transport des scolaires au spectacle de Noël Intercommunal.
- Approbation des rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de septembre et novembre 2021 concernant en particulier la compétence PLUI.

LES AUTRES CONVENTIONS

- Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes réglementaires, budgétaires et de commande publique.

DIVERS

- Vente à Vendée Habitat du dernier terrain du lotissement communal des Puits rue de la Casse à Pierre, pour le prix de 8 000,00 € afin de réaliser deux logements sociaux. Clôture du budget afférent à ce lotissement.
- Versement d'une indemnité de gardiennage pour 2021 à Madame CAPELLE chargée de l'ouverture quotidienne de la porte de l'église d'un montant de 479,86 €.
- Versement d'une subvention à l'association des Anciens Combattants de 50 € pour l'année 2021.
- Signature d'un bail pour le logement 11 place de l'Église avec Monsieur CHAVET Didier suite au départ de Madame THORIGNY pour un loyer mensuel de 600 € hors charges à compter du 7 juin 2020, puis signature d'un autre bail concernant le même logement pour un loyer identique avec Monsieur et Madame HARBONNIER à compter du 1er septembre 2021 suite au décès de Monsieur CHAVET.
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.
- Mise en place d'un nouveau règlement du cimetière à compter du 1er novembre 2021 et révision des prix des concessions à la même date.
- Création d'un espace sans tabac à l'aire de jeux pour enfants rue de la Jaunière en partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer fournisseur de la signalétique.
- Renouvellement d'un bail précaire de terres agricoles pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2021 avec la SCEA Trop Chère.
- Création d'un budget annexe pour un nouveau lotissement rue du Calvaire dénommé « la Frênaie ».
- Révision des tarifs pour 2022 concernant les locations des salles communales et les chambres d'hôtes ainsi que les consommations du café.

ÉTAT CIVIL

5 DÉCÈS EN 2021

DESEQUELLES Christian	10/03/2021
CHAVET Didier	05/07/2021
GABORIEAU Louis	11/07/2021
PORCHET Claude	21/07/2021
POUGET Jean-Louis	30/12/2021



5 AVIS DE NAISSANCE

ENREGISTRÉS EN 2021



2 MARIAGES et 3 PACS

ENREGISTRÉS EN 2021

URBANISME

En 2021 ont été délivrés :

- 15 permis de construire
- 26 déclarations préalables
- 58 certificats d'urbanisme
- 2 permis d'aménager
- 1 permis de démolir

Depuis le 01/01/2022, particuliers et entreprises ont la possibilité de déposer leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) en ligne par le biais d'un guichet unique dédié.



<https://urbanisme.vendeegrandlittoral.fr/guichet-unique/>

QUELQUES DONNÉES COMMUNALES

Environnement administratif

- Arrondissement : les Sables d'Olonne
- Canton : Mareuil-sur-Lay-Dissais
- Communauté de Communes : Vendée Grand Littoral

Données démographiques

Superficie de la commune :

- 11,5 km²

Population au 01/01/2019 de la commune :

- 467 habitants

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avec les 19 autres communes de Vendée Grand Littoral, la Jonchère a transféré, par délibération en date du 18 janvier 2021, la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes.

Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite. La délibération est affichée en commune, au siège ainsi que téléchargeable sur le site internet de Vendée Grand Littoral.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objectif de définir ce que sera notre futur cadre de vie. Tous les habitants, toute personne intéressée, qu'elle habite ou envisage d'habiter, qu'elle travaille ou souhaite s'implanter, qu'elle circule sur le territoire, qu'elle s'y promène ou le visite, ... peuvent donner leurs avis.

Qu'est-ce que cela va changer ?

Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi remplacera les 19 plans locaux d'urbanisme, dont le PLU de la Jonchère approuvé le 23 janvier 2017.

Ce document traduira localement les récentes lois en matière d'urbanisme, les documents locaux adoptés récemment tels que le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Climat Air Energie Territorial de Vendée Grand Littoral, etc. ainsi que les objectifs communs définis pour le territoire dans les années à venir.

Il définira à l'échelle des 20 communes du territoire de Vendée Grand Littoral, un zonage et un règlement uniques, les dispositions opposables aux autorisations d'urbanisme. Uniques ne veut pas dire homogènes. Les spécificités locales peuvent être prises en compte.

Comment participer ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- écrire un courrier à M. le Président de Vendée Grand Littoral, ZI du Patis BP 20 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
- écrire un mail à l'adresse plui@vendeegrandlittoral.fr
- écrire sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chacune des 20 mairies et au siège
- demander un rendez-vous à l'un de vos élus communaux
- participer aux réunions publiques

Il est possible de participer dès à présent et jusqu'au printemps 2024, époque à laquelle le calendrier prévisionnel prévoit un bilan de la concertation.

Est-ce que cela sera long ?

La démarche d'élaboration du PLUi devrait s'étaler de 2022 à 2025 avec comme phases successives :

1. Janvier – Septembre 2022 : Diagnostic et l'état initial de l'environnement partagés
2. Septembre 2022 – Printemps 2023 : Définition et échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. 2023 : Traduction du PADD en dispositions destinées à s'opposer aux demandes d'autorisations
4. Printemps 2024 : Consultation des communes et finalisation du dossier
5. Été 2024 : Consultation des Personnes Publiques (services de l'Etat, chambres consulaires, Région, Département, etc.)
6. Automne 2024 : Enquête publique durant laquelle toute personne pourra consulter le dossier au vu de son projet individuel
7. 2025 : Examen des avis, du rapport d'enquête et finalisation du Plan Local d'Urbanisme, approbation et publicité.

Comment s'informer ?

La page <https://www.vendeegrandlittoral.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/> est dédiée à l'information de l'élaboration du PLUi.

FINANCES

LE BUDGET PRINCIPAL

Budget 2021 voté pour le « budget principal » :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement 500 157,20 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement 242 650,58 €

Budget 2020

En fonctionnement, le budget principal a été excédentaire de 50 959,25 €
En Investissement, le budget principal a été excédentaire de 94 168,32 €

Vote du taux des taxes

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux sur les taxes directes locales pour 2021 :

- Taxe foncière (bâti) 29,63 %
- Taxe foncière (non bâti) 40,77 %

Soit un produit fiscal attendu de 221 294 €

LE BUDGET COMMERCE

Budget 2021 voté pour le « budget commerce » :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement 95 429,93 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement 203,48 €

Budget 2020

Le budget commerce a été déficitaire en fonctionnement de 3 935,49 € et en investissement de 28 €. Il bénéficie d'une subvention du budget principal correspondant au résultat de clôture de l'exercice 2020, soit 18 468,33 €.



BÂTIMENTS

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

La commune a vendu à Vendée Habitat le dernier terrain du lotissement communal des Puits – rue de la Casse à Pierre.

Deux logements permettront d'y accueillir de nouveaux habitants dans le courant de l'année 2022.



RÉNOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL PLACE DE L'EGLISE



À l'occasion d'un changement de locataire, les employés techniques municipaux, aidés par des bénévoles, ont procédé durant l'été à des travaux de rénovation (chauffage, peinture...) du logement communal situé place de l'église. Les volets ont été mis en harmonie avec les peintures du centre bourg.

ÉGLISE : RÉPARATION DE LA GLOIRE DE L'AUTEL

Suite à une visite technique de l'église de notre commune par le Responsable du secteur Patrimoine et Archéologie du Département, il a été mis en évidence, au niveau de l'autel principal, que la Gloire du retable surmontée de sa couronne présentait un grave problème de stabilité.

Une mesure d'urgence pour solidifier cet élément avant sa chute était nécessaire. Un devis a été établi par l'atelier de dorure C. DUMAS pour un montant de 1 575 €.

Le Département nous a accordé une subvention de 1 102,50 €. Les travaux sont en cours.



VOIRIE

ENTRETIEN DES ROUTES ET DES CHEMINS

Des travaux habituels d'entretien des routes ont été réalisés (P.A.T.A.) dans différents lieux sur la commune afin de réparer les dégradations de surface des chaussées.

Concernant les chemins, il a été procédé au bouchage des « nids de poule » et à la pose d'une couche de graviers supplémentaires sur un certain nombre de portions.



Afin d'assurer la sécurité, le marquage au sol a également été refait en totalité au niveau de la commune.



L'équipe technique communale a remplacé les barrières de sécurité en bois à l'entrée du bourg route du Givre qui nécessitaient un changement dû à l'usure naturelle du temps.



CRÉATION DE TROTTOIRS RUE DU CALVAIRE, RUE DE LA TONNELLE ET RUE DE L'ÉGLISE

En 2020, la commune avait réalisé un nouveau trottoir afin de relier la nouvelle salle polyvalente au parking complémentaire proche du cimetière.

En 2021, une prolongation de ces trottoirs sur le côté gauche de la chaussée a été réalisée entre le bourg et le parking du cimetière.

Ce complément de trottoirs permet à la commune d'assurer d'une part une liaison douce entre le cœur de bourg et la nouvelle salle, d'autre part un accès sécurisé pour les nouveaux habitants du lotissement en cours de construction sur des terrains proches de la salle communale.

En 2022, le SYDEV doit réaliser, concomitamment avec le déploiement de la fibre, un effacement de réseaux sur le côté droit de la rue du Calvaire. À la suite de ces travaux d'enfouissement, la commune a pour projet de réaliser un aménagement paysager le long de la voie afin de valoriser l'entrée de bourg côté ouest.



CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES RUE DU CALVAIRE

La création d'un réseau d'eaux pluviales reliant l'impasse de l'Ajonc à la rue du Calvaire permet désormais de collecter les eaux en provenance de divers lotissements et de prévoir les canalisations pour les constructions à venir dans le secteur.



FÊTE COMMUNALE : 25 JUILLET 2021



La fête communale de la Jonchère, qui a lieu habituellement le dernier dimanche de juillet, a revu ses exigences à la baisse au regard du contexte sanitaire lié au COVID-19.

Cette année, le dimanche 25 juillet, la mairie a souhaité maintenir la brocante : les exposants et les visiteurs ont défié la météo, maussade la veille, et profité d'une journée ensoleillée.

Le café municipal a lui aussi accueilli de nombreux consommateurs.



LA JONCHÉROISE : 12 SEPTEMBRE 2021

Dimanche 12 septembre 2021, l'équipe municipale de la Jonchère organisait ses coutumières randonnées pédestres et VTT, activement soutenue par des bénévoles au fléchage la veille, aux points de ravitaillement ainsi qu'au buffet d'arrivée.

Les randonneurs ont été une centaine à user leurs semelles sur les chemins bocagers, quand une vingtaine de cyclistes se sont laissés tenter par la boucle de 45 km.

Tout cela sous un beau soleil encore estival : un grand merci aux bénévoles ainsi qu'aux participants.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

En ce jeudi 11 novembre férié et ensoleillé, les Jonchérois, guidés par leur maire et les anciens combattants, ont participé à la commémoration de ceux qui sont morts pour la France. Car ce n'est pas seulement l'armistice de 1918 qui y est commémoré, mais également le souvenir des militaires tués dans des combats plus proches, comme au Mali en 2020.

Les pompiers d'Angles ont déposé une gerbe. Un ancien combattant a été décoré : il s'agit de Monsieur Jean Christian Nicolleau, dernier ancien combattant d'Algérie. Les jeunes également étaient présents, participant aux actions citoyennes dans le cadre du passeport du civisme.



REGARD NATURE



Samedi 20 novembre, M. le maire avait ouvert les portes de la salle des fêtes aux Jonchérois qui souhaitent visionner le film documentaire du réalisateur Philippe Garguil.

Environ soixante-dix personnes ont découvert ce film très bien documenté qui met en avant notre patrimoine naturel.

Le film, disponible sur clé USB, est à vendre au prix de 17,90€ dans les offices de tourisme, notamment celui d'Angles.

COLIS DE NOËL

Cette année encore, le traditionnel goûter des aînés en décembre a été annulé, ce qui n'a pas empêché la distribution de colis afin de maintenir un lien privilégié avec la population.



ASSOCIATIONS

Les Baleinières

Le club « **Les Baleinières du Lay** » a été créé dans le milieu des années 80, son siège social est situé à LA JONCHERE et ses adhérents sont issus des communes avoisinantes.

Une baleinière est composée de huit (8) rameurs et d'un barreur. L'équipage ainsi composé participe à diverses sorties durant la saison qui s'étend de Mai à Septembre (principalement le dimanche) sur l'ensemble du département, il peut être masculin, féminin ou mixte. Des entraînements se font en semaine, en général, les vendredis soir. Cette année nous avons rendu visite à nos camarades de L'Ile d'Yeu afin de découvrir leur littoral à bord de nos embarcations, il est prévu de renouveler cette sortie la saison prochaine, vraisemblablement fin Août 2022.

Les conditions d'adhésion sont accessibles à toutes et tous à condition d'avoir plus de 15 ans, d'être apte physiquement à la pratique du sport et de verser une cotisation de 1,00 €.

Les membres du club sont prêts à vous accueillir afin de vous faire découvrir ce sport qui allie l'effort physique avec un esprit d'équipe et de cohésion. N'hésitez pas à prendre attache avec nous, vous serez tous les bienvenus.

Une page Facebook est dédiée à notre pratique sportive sur laquelle vous pourrez nous découvrir plus en détail.

Le Président : PENICHON Christopher

06.42.45.56.95



L'Écho de la Pierre Couchée

Tout d'abord, les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant que la situation sanitaire s'améliore pour 2022.

Malheureusement, l'association n'a pas pu organiser ses concours de pétanque en 2021 avec cette crise sanitaire mais espère pouvoir les reconduire en 2022. Les dates ne sont pas encore définies, vous serez informés par affichage et sur le site de la mairie.



Contact :

Sébastien BRARD

06.03.92.41.54



Opération "Des oiseaux dans mon jardin"

consistant à remettre gratuitement des nichoirs à des scolaires afin de les sensibiliser aux petits passereaux, pour qu'ils puissent les observer, les reconnaître et aussi les recenser.

De nombreuses fédérations s'investissent pour sauvegarder la biodiversité ordinaire

89% des oiseaux ne sont pas chassés

La France compte 578 espèces d'oiseaux dont 64 sont chassées dans un cadre strict et contrôlé.

FONDATION POUR LA PROTECTION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE



La Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage

Créée par les chasseurs, la Fondation a pour but de protéger l'environnement et la biodiversité pour pallier la détérioration ou la disparition, à un rythme alarmant, de nombreux espaces naturels. La Fondation est propriétaire de plus de 5 800 hectares dans 66 départements qui sont gérés par les Fédérations Départementales des Chasseurs.

Les centres de soins pour oiseaux

Certaines fédérations n'hésitent pas à participer financièrement à des centres de soins pour les oiseaux blessés ou à en être à l'origine comme la Fédération des Landes avec son Centre Alca Torda venant en aide aux oiseaux marins blessés ou mazoutés.



Alca Torda

LA LPO (LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX) A ÉTÉ CRÉÉE EN

1912

PAR DES CHASSEURS

Pour tout contact :

Thierry PLAIDEAU

Président de la Société de chasse de la Jonchère

06 64 66 45 16

Tir à l'arc

Catherine BICHARD

DEJEPS tir à l'arc

02 51 30 48 97

06 89 66 52 83

tiralarcpour tous@laposte.net



LES ÉCOLES

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

*Vendredi
10 décembre, nous
nous sommes tous
retrouvés dans la cour de
l'école pour notre
traditionnel marché
de Noël.*



*Quelle joie de pouvoir accueillir les
familles !
Les enfants de Petite section et Moyenne section
ont dansé sur « Paris magique », ceux de Grande
section/CP sur « Noël que du bonheur », les CE ont
chanté « Noël des enfants du monde » et les CM « Le vent
des globes ». Nous avons ensuite tous chanté « Main dans la
main » et
« We wish you a Merry Christmas ».
Le Père Noël a dû nous entendre de loin car il est arrivé
avec sa hotte remplie de cadeaux pour les classes mais
aussi pour chacun des élèves (des livres et du
chocolat). Nous avons ensuite exposé tous nos
bricolages.
C'était une très belle soirée !*

*La prochaine
rencontre est prévue
le vendredi 24 juin
pour notre
kermesse !*

Cendrine JODET
Chef d'établissement
Ecole Sainte Thérèse
42 rue nationale
85750 ANGLES
02 51 97 52 76

*Les enseignants,
ASEM, AESH, les équipes
de l'APEL et de l'OGEC
vous souhaitent une très
belle année 2022 !*

Les projets scolaires permettent aux élèves de s'investir et de faire du sens pour développer de nouveaux apprentissages scolaires.

L'équipe enseignante diversifie ses propositions et les résultats sont toujours magnifiques.

En maternelle les arts visuels autour du « Portrait et des sorcières » pour les grandes sections égayent les couloirs quant aux plus jeunes, leurs productions autour des « Sapins » brillent de mille feux.



Pour le cycle 2 la notion du « Temps qui passe » les a emmenés au Cairn pour un saut dans le temps. Ils sont revenus riches de découvertes et de nouvelles connaissances.

Le cycle 3 travaille cette année particulièrement sur la lutte contre le harcèlement et le respect de la Laïcité l'occasion de participer activement aux activités du Passeport du Civisme.



Pour terminer cette année, la chorale des enfants de la maternelle est allée au théâtre pour chanter et danser, cette représentation a été filmée et sera ensuite proposée aux familles quand les conditions sanitaires seront plus propices.

La communauté de communes a offert à chaque élève un chocolat pour se régaler avant les fêtes et les enseignantes ont proposé une vente à emporter des gourmandises faites par les enfants pour financer les sorties scolaires.



ce.0850197c@ac-nantes.fr

Directrice : Mme Goulot

à contacter de préférence le JEUDI.

VENDÉE GRAND LITTORAL

LES ATELIERS PROPOSÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mardi 23 novembre, la Jonchère accueillait le forum seniors organisé par Vendée Grand Littoral, également décliné dans les communes de Longeville-sur-Mer, Moutiers-les-Mauxfaits et Talmont-Saint-Hilaire.

Le matin, une vingtaine d'intéressés ont découvert les trois ateliers proposés : sophrologie et gym douce, réflexologie palmaire, échange avec des professionnels de santé de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

L'après-midi, 25 personnes étaient présentes pour assister à une conférence sur "Retrouver un bon sommeil", animée par le docteur Adeline Bodin du Centre de Prévention Bien vieillir Agirc-Arrco.



CURZON - LA JONCHÈRE - ST BENOIST

EMBALLAGES (BAC JAUNE)

- ◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.
- ◆ Videz bien vos emballages.
- ◆ Ne les imbriquéz pas les uns dans les autres.



ORDURES MÉNAGÈRES

- ◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés.

- 1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.
- 2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.
- 3-Rentrez votre bac une fois la collecte réalisée.

Le papier et le verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaire (PAV).

DÉCEMBRE 2021	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
MER 1	SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1
JEU 2	DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2
VEN 3	LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3
SAM 4	MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	SAM 4	SAM 4
DIM 5	MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5
LUN 6	JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6
MAR 7	VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7
MER 8	SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8
JEU 9	DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9
VEN 10	LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10
SAM 11	MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11
DIM 12	MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12
LUN 13	JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13
MAR 14	VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14
MER 15	SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15
JEU 16	DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16
VEN 17	LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17
SAM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18
DIM 19	MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19
LUN 20	JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20
MAR 21	VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21
MER 22	SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22
JEU 23	DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23
VEN 24	LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24
SAM 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25
DIM 26	MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26
LUN 27	JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27
MAR 28	VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28
MER 29	SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29
JEU 30	DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30
VEN 31	LUN 31	JEU 31	JEU 31	MAR 31		

ZONE A Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B Académies d'Als-Moselle, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

EMBALLAGES : PLASTIQUES, CARTONNÉS, MÉTALLIQUES



- ◆ Videz bien vos emballages.
- ◆ Ne les imbriquéz pas les uns dans les autres.

Available on Google play
Available on the App Store
en ligne sur www.trivalis.fr



Consignes de tri, carte des Points d'Apport Volontaire, questions facturation ...
toutes les réponses sur : www.vendeegrandlittoral.fr > Déchets

Obtenir une carte d'accès pour les déchèteries, un bac jaune, un composteur ...
toutes les démarches en ligne sur : www.vendeegrandlittoral.webusager.fr

À votre écoute : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1 ✉ dechets@vendeegrandlittoral.fr



CURZON - LA JONCHÈRE - ST BENOIST

EMBALLAGES (BAC JAUNE)

- ◆ Déposez vos emballages en vrac dans le bac.
- ◆ Videz bien vos emballages.
- ◆ Ne les imbriquéz pas les uns dans les autres.



ORDURES MÉNAGÈRES

- ◆ Déposez vos ordures ménagères dans des sacs fermés.

- 1-Sortez votre bac la veille avant 23h. Le ramassage peut se dérouler jusqu'à 22h le jour de collecte.
- 2-Présentez votre bac poignée vers la route. Assurez-vous qu'il soit visible.
- 3-Rentrez votre bac une fois la collecte réalisée.

Le papier et le verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaire (PAV).

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
VEN 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1
SAM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2	VEN 2
DIM 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3
LUN 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4
MAR 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5	LUN 5
MER 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6
JEU 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7	MER 7
VEN 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8
SAM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9	VEN 9
DIM 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10
LUN 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11
MAR 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12
MER 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13
JEU 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14
VEN 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
SAM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16
DIM 17	SAM 17	MAR 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17
LUN 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18
MAR 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19
MER 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20
JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21
VEN 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22
SAM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23
DIM 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24
LUN 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25
MAR 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26
MER 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27
JEU 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28
VEN 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29
SAM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30
DIM 31	MER 31	JEU 31	LUN 31	SAM 31	

ZONE A Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B Académies d'Als-Moselle, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

HORAIRES
D'ÉTÉ
AVRIL
À
SEPTEMBRE

	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15
MARDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15
MERCREDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15		
JEUDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15	
VENDREDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15		8h30 - 12h15 14h - 17h15
SAMEDI	8h30 - 12h15 14h - 17h15	14h - 17h15	8h30 - 11h45	8h30 - 12h15 14h - 17h15	8h30 - 12h15 14h - 17h15

HORAIRES
D'HIVER
OCTOBRE
À
MARS

	JARD SUR MER	LE GIVRE	LE BERNARD	SAINT VINCENT SUR GRAON	TALMONT SAINT HILAIRE
LUNDI		9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15		9h - 11h45 14h - 16h15
MARDI	9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15		9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15
MERCREDI	9h - 11h45 14h - 16h15		9h - 11h45 14h - 16h15		
JEUDI	9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15		9h - 11h45 14h - 16h15	
VENDREDI	9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15		9h - 11h45 14h - 16h15
SAMEDI	9h - 11h45 14h - 16h15	14h - 16h15	9h - 11h45	9h - 11h45 14h - 16h15	9h - 11h45 14h - 16h15

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Consignes de tri, carte des Points d'Apport Volontaire, questions facturation ...
toutes les réponses sur : www.vendeegrandlittoral.fr > Déchets

Obtenir une carte d'accès pour les déchèteries, un bac jaune, un composteur ...
toutes les démarches en ligne sur : www.vendeegrandlittoral.webusager.fr

À votre écoute : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

☎ 02 51 207 207 - CHOIX 1 ✉ dechets@vendeegrandlittoral.fr



SENIORS : DES ATELIERS POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ



Pour aider les seniors à vieillir en pleine santé, la Communauté de communes a lancé les ateliers « Activ'âge ». Objectif : les aider à bien vieillir à travers des rencontres et des ateliers centrés sur des thématiques fortes : l'alimentation, la mobilité, la mémoire, la relaxation, la beauté... A vos agendas !



DES ITINÉRAIRES À VÉLO POUR DÉCOUVRIR AUTREMENT LE TERRITOIRE

Après « ça roule avec Richard Cœur de Lion » et « ça roule au temps des menhirs », la Communauté de communes lance pour l'été 2022 l'itinéraire vélo « ça roule dans le Marais Poitevin ». Ce nouveau circuit thématique de 38 kilomètres vous fera découvrir les richesses naturelles et culturelles du Marais Poitevin. Ce troisième itinéraire du projet « ça roule en Vendée Grand Littoral » vous invitera ainsi à parcourir les communes de La Jonchère, Curzon, Angles, Saint-Benoist-sur-Mer et Saint-Cyr-en-Talmondais.



UN NOUVEL ÉLAN SPORTIF AVEC LA SALLE DE GYMNASTIQUE INTERCOMMUNALE



Située à Moutiers-les-Mauxfaits, la salle de gymnastique intercommunale a été ouverte par Vendée Grand Littoral fin 2021. Objectif : encourager une filière sportive qui connaît une belle dynamique ces dernières années. La salle pourra également accueillir des compétitions d'envergure départementale et régionale. Cet équipement intercommunal construit sur 2 niveaux comprend notamment un vaste plateau sportif, des tribunes de 250 places ainsi qu'une salle de babygym.



UN GUICHET DE L'HABITAT POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Vous souhaitez rénover votre logement ? Avec le Guichet de l'Habitat, c'est le moment de vous lancer ! Ce Guichet peut vous apporter un accompagnement technique et administratif personnalisé, une aide au montage des dossiers d'aides ainsi qu'une aide propre de la Communauté de communes. Vous pouvez faire appel au Guichet pour des projets de rénovation énergétique des résidences principales, de développement de logement locatif, d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap ou de lutte contre l'habitat indigne.

VENDÉE GRAND LITTORAL, C'EST AUSSI...

◆ Accompagner les habitants au quotidien

Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistants Maternels, France Services.

◆ Préserver un environnement d'exception

Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.

◆ Encourager l'envie d'entreprendre

Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.

◆ Faire vibrer une terre d'émotions

Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (réseau des médiathèques, Préhisto'Site du CAIRN, Folie de Finfarine, Pass Culture Nature, Classes Patrimoine).

INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. **Service-Public.fr** vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au télé-service disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h



Adresse postale :

2 rue du Marchais
85540 LA JONCHÈRE

Tél : 02.51.30.84.07

Courriel : mairielajonchere@wanadoo.fr

Nouveau ! Site Internet : www.lajonchere.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAFÉ ÉPICERIE

Période de septembre à juin :

Matins (sauf le lundi) : 9h00-13h00

Les vendredi et samedi soirs : 18h30-21h00

Période de juillet et août :

Du mardi au dimanche : 9h00-13h00 et 18h00-21h00

Le lundi : 9h00-13h00

Commandes de viennoiseries et de pain possible



TARIFS PRESTATIONS MUNICIPALES

CHAMBRES D'HÔTES

Petit-Déjeuner inclus - Wifi gratuit

1 personne = 45 €

2 personnes = 50 €

3 personnes = 70 €

Deux chambres sont disponibles.

*Nouveaux tarifs applicables à partir
du 1^{er} mai 2022*



LOCATION DE STANDS

8 stands disponibles

Dimensions 3 x 3 mètres

LOCATION DE TABLES

20 tables et 40 bancs disponibles

SALLE POLYVALENTE - Centre bourg

	PARTICULIERS COMMUNE	PARTICULIERS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNE
1 JOUR	60 €	100 €	GRATUIT
2 JOURS	80 €	130 €	
CAUTION	100 €	100 €	

Nouveaux tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2022

SALLE DES FÊTES - Rue du Grand Buisson

	PARTICULIERS COMMUNE	PARTICULIERS HORS COMMUNE	RÉUNIONS ASSOCIATIONS COMMUNE	RÉUNIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	300 €	400 €		
1 JOURNÉE	210 €	290 €	80 €	150 €
CUISINE	70 €	70 €		
CAUTION	400 €	400 €	200 €	200 €
ACOMPTE	100 €	100 €		
BRIS OU PERTE VAISSELLE (par objet)	2 €	2 €	2 €	2 €

Nouveaux tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2022

CIMETIÈRE

Concession : 200 € la concession pour une durée de 30 ans.

Cavurne : 500 € pour une durée de 30 ans.

Columbarium : 700 € la case pour une durée de 30 ans.

Dispersion au jardin du souvenir : 20 € (plaque fournie par la mairie, à faire graver par l'acquéreur)

ASSISTANCE SOCIALE

L'assistant(e) de service social épaulé des personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques. Il joue aussi un rôle important pour la protection de l'enfance.

Une permanence est assurée par Mme RABILLARD tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à Angles sur rendez-vous au 02 28 85 76 30.



Bureau d'Angles
Tous les jeudis de 9h00 à 12h00.

Mairie d'Angles
5 rue de la Garde
85750 Angles
accueil@angles.fr

RDV au **02 51 97 52 24**



Maison Départementale des
Solidarités et de la Famille

6 ter place Saint Jacques
85540 Moutiers-les-Mauxfaits

RDV au **02 28 85 76 30**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme BARUCH Yveline effectue des permanences en tant que conciliateur de justice à la Mairie de la Tranche sur Mer.

Elle sera présente les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 12h30.
Pour toute demande de rendez-vous, les habitants sont invités à prendre contact directement avec Mme BARUCH, par téléphone au : 06.71.74.55.61.

Pour rappel, le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties.



CABINET MÉDICAL

Dr AIT-BRAHAM et Dr SAUVAGNAC
 10 ter rue du Stade
 85750 Angles
02 51 97 51 24
 Médecin de garde : **116 117**

PHARMACIE

Pharmacie Boivineau – Halley
 26 rue Nationale
 85750 Angles
02 51 97 54 45

CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

4 place de l'église
 85750 Angles
www.infirmiere-angles.fr
02 51 56 89 94

Centre de Santé Infirmiers - ADMR

Maison des Services de l'ADMR
 Rue de l'Avenir - ZAC la Dugeonnière
 85750 Angles
02 51 97 55 32

DENTISTE

Chirurgien-Dentiste – Dr Lévesque
 4 rue de l'Avenir - ZAC La Dugeonnière
 85750 Angles
02 51 27 49 63

VÉTÉRINAIRE

Cabinet vétérinaire de la Moulinette
 10 rue de l'Avenir
 85750 Angles
02 51 97 52 26



OUVERTURE

CENTRE DE SANTE MUNICIPAL

1, rue d'Aron
85540 SAINT CYR EN TALMONDAIS

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

+ Nous joindre :

☎ **02 51 30 88 29**

✉ centresante@stcyrantalmondaais.fr

+ Horaires de consultation :

Lundi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 19h00

Mardi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 19h00

Judi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 19h00

Vendredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00 (1 fois par mois)



**SOINS INFIRMIERS
SALLE POLYVALENTE**

☎ **06 75 64 83 72**

Tous soins infirmiers dont vaccination COVID
 et TESTS antigéniques, PCR et salivaires pour les enfants.
 Soins à domicile 7j/7

Permanence : du lundi au vendredi de 7h45 à 8h30 et de 17h50 à 17h45

UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS

DU NOUVEAU À LA JONCHÈRE

Isa soins Energétiques

1, Rue de la Casse à Pierre
85540 LA JONCHERE

Hypnose Ericksonienne
Soins Energétiques
Access Bars
Réflexologie Plantaire

06.15.85.38.13
isabel-ressencourt27@orange.fr

Infirmière en retraite j ai quitté ma Normandie pour venir dans votre magnifique région qu'est la Vendée où l'accueil y est très chaleureux.

Je suis formée en hypnose ericksonienne, soins énergétiques et réflexologie plantaire.

Je vous accueillerai pour vous soutenir et vous aider dans vos diverses problématiques.

Je vous aiderai à vous libérer de vos blocages physiques et émotionnels afin de retrouver votre équilibre et d'augmenter l'efficacité des traitements conventionnels.

Vous souhaitez arrêter de fumer, perdre du poids ou vous libérer de vos angoisses, insomnies ou phobies. N'hésitez pas à venir me rencontrer.

Les soins énergétiques sont d'une grande efficacité pour les problématiques de peau (eczéma, psoriasis, brûlures).

Formée en relation d'aide, je soulage les "maux du corps par les mots ».

Je vous recevrai sur rendez-vous avec respect et bienveillance.
Isabelle

MAISON FRANCE SERVICES À MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

(déplacement solidaire, impression de documents administratifs, etc.)

Formation, emploi et retraite

Je prépare ma retraite

Je cherche un emploi

Je suis affilié à la MSA

Informations jeunesse

Prévention santé

Je cherche à rembourser mes soins

Je suis en situation de handicap

Je prends soin de ma santé

Etat civil et famille

Je perds un proche

J'établis mes papiers d'identité

Je donne naissance

Justice

Je fais face à un litige ou un conflit

Je suis victime d'une infraction

Budget

Je connais des difficultés financières

Je déclare mes impôts

Je fais face à un litige à la consommation

Logement, mobilité et courrier

Je me déplace

Je gère mon énergie

J'ai besoin d'un service postal

Je cherche une allocation logement

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30-12h30	
MARDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MERCREDI	8h30-12h30	
JEUDI	8h30-12h30	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	

Maison France Services

à la Communauté de communes
Vendée Grand Littoral
2 Rue du Chemin de Fer
85540 MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

02 44 41 80 30

franceservices@vendeegrandlittoral.fr



www.vendeegrandlittoral.fr

À votre disposition sur place, un point informatique avec ordinateurs, imprimante et scanner.



La Maison France services est un lieu d'écoute et de convivialité pour :

- Être accompagné et orienté dans ses démarches administratives (impôts, Pôle Emploi...)
- Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, amel.fr...)
- Rencontrer des partenaires
- S'informer sur les services du territoire



Les services du quotidien à côté de chez vous.



Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une aide à domicile proche de chez vous

L'association locale ADMR de Moutiers-les-Mauxfaits intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 40 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui ont choisi de donner un peu de leur temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !

9, rue Henri Adolphe Archereau, ZA de la Poiraudière 85540 Moutiers les Mauxfaits

Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Tél : 02.51.90.61.80

Mail : moutierroistalmondais@admr85.org



Avec mon fils Laurent,
J'ai choisi
l'ADMR pour rester à la
maison en toute confiance.

Depuis **70** ans
l'ADMR veille sur
vos proches !



[www admr85.org](http://www.admr85.org)

Édité par la mairie de la Jonchère à 350 exemplaires
Directeur de publication : Marc Bouillaud
Rédaction : Virginie Monnereau - Ghislaine Maurit
Crédits photo : Charly Siquin - Jacques Maurit

MAÇONNERIE - GROS-ŒUVRE - RAVALEMENT - ITE - COUVERTURE
www.saridelavergnejoel.over-blog.com



CONSTRUCTION

Sart. JOËL DELAVERGNE
Père et Fils

Plans & Devls



Z.A Les Motettes
 7 Imp. des Motettes
85750 ANGLES
02 51 30 85 70
construction.delavergne@gmail.com



PASQUIER BERJONNEAU



Electroménager • Energies Renouvelables
 Plomberie • Chauffage • Électricité • Isolation

Z.A. Les Motettes - 85750 ANGLES - 85360 LA TRANCHE SUR MER
Tel. 02 51 97 53 31 - Fax 02 51 28 90 44
contact@pasquierberjonneau.fr

www.pasquierberjonneau.fr



EIFFAGE
 ROUTE

Etablissement Pays de la Loire
 Agence Vendée Sud Loire

Route de la Roche sur Yon - 85210 SAINTE HERMINE
 T. +33(0)2 51 27 36 10

ZA des Motettes - 85750 ANGLES
 T. +33(0)2 51 97 57 67

ZI Le Séjour - 85170 DOMPIERRE SUR YON
 T. +33(0)2 51 27 36 10

ENROBÉS
 ASSAINISSEMENT
 ROUTES - V.R.D
 BORDURES COULÉES



LE JONC ' HAIR



lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 14h.

Coiffure mixte
 Sur rendez-vous

02 28 14 17 74

40 rue de la basse à pierre
 85540 La Jonchère

facebook "Le Jonc'Hair"

VENDEE PNEUS SERVICES

OCCASIONS ET NEUFS

5 BIS RUE DE LA CIGOGNE
 85540 LA JONCHERE

02 51 28 63 92 - 06 20 81 48 56

vendee.pneus.services@orange.fr

RCS : 508 660 545



Galerie Atelier

SE DETENDRE ET APPRENDRE

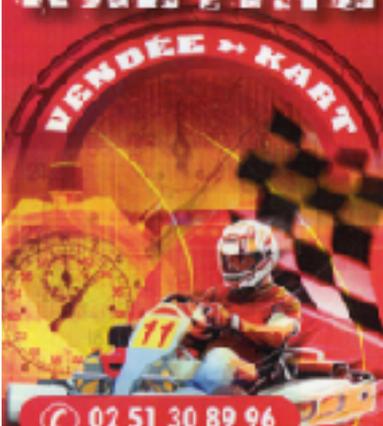
1 Rue de la Plaine
 La Jonchere



gillianheywoodartist.com ~ 02 51 27 60 39

KARTING

VENDEE KART



02 51 30 89 96

D 747 / Axe La Tranche-sur-Mer / La Roche-sur-Fon
 à 8 Km de la mer

ENTREPRISE DE VIDANGE
Assainissement - Égoûts

sarl MICHAUD
37, avenue des Nénuphars
Z.A. La Corba
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
Tél. 02 51 27 46 22

IBAN CA N° FR76 1470 6001 3908 5590 0700 162
RC La Roche 784 172 306
Siret 784 172 306 00028
Code APE 3700 Z
FR 33 784 172 306
N° agrément préfectoral : 85-2010-0001



SUPER U

HORAIRES
du Lundi au Samedi
de 8h à 19h
du Dimanche et Fêtes
de 9h à 12h



Chemin du Vassis de Millet - 65360 LA TRANCHE SUR MER
Tél. 02 51 30 49 49 - Fax. 02 51 27 73 64
superu.lafranche-surmer@systeme-u.fr
www.superu-lafranche-surmer.com



GARAGE ROCHEREAU LÉGER
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE - LOCATION

VENTE V.O. / V.N.
RÉPARATION
TOUTES MARQUES

3, rue de l'Avenir
85750 **ANGLES**



RENAULT La vie, avec passion
DACIA

02 51 97 50 57
garage.rochereau-leger@orange.fr

AUTO CONTROLE VENDEEN
14 Rue de la garenne
85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
Tel : 02 51 98 99 99



Accès à tous véhicules
Ouvert du Lundi au samedi

Prenez rendez-vous 24/24
www.autocontrolevendeen.securitast.fr

Pierre GABORIT
ENTREPRISE PARCS ET JARDINS

Création - Entretien
Arrosage
automatique
Etude



85540 SAINT-BENOIST-SUR-MER
Tél./Fax : 02.51.30.06.93
Port : 06.14.33.88.66

ATD Pauline Vandenberg
Architecte d'intérieur

06.64.15.21.15 | Mail : contact@architendancedeco.com

Experts et Partenaires

VM

Z.I 85560 Longeville Sur Mer
Négoce en matériaux de construction
Gros oeuvre
Carrelage
Environnement
Courriel : FPLANTEGENEST@vm-matériaux.fr
Tél 02.51.33.25.08

Isa soins Energétiques

1, Rue de la Casse à Pierre
85540 LA JONCHERE

Hypnose Ericksonienne
Soins Energétiques
Access Bars
Réflexologie Plantaire

06.15.85.38.13
isabel-ressencourt27@orange.fr



SRTTP
travaux publics et particuliers

Terrassement
Aménagement extérieur - Démolition
Assainissement non collectif
Raccordement assainissement collectif
Micro station agréée
Location matériels avec chauffeur
Emploiment - Terrassement piscine



ZA. Les Motelles - 85750 ANGLES
srtp85@orange.fr
02 51 97 58 58 - 06 80 47 84 10

